

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 décembre 2017
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 14 décembre 2017, adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la lettre ci-jointe, datée du 7 décembre 2017 et adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la Commission syrienne de négociation, comme document du Conseil.

Le Représentant permanent,
(*Signé*) Abdallah Y. **Al-Mouallimi**



Annexe de la lettre datée du 14 décembre 2017 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom de la Commission syrienne de négociation, j'appelle de toute urgence votre attention sur la situation dramatique qui sévit dans la Ghouta orientale (province de Rif-Damas). Alors que nous nous employons, à Genève, à trouver une solution politique pour la Syrie, des civils syriens doivent affronter dans la Ghouta orientale une catastrophe humanitaire que le régime syrien a délibérément provoquée. Celui-ci, fort du soutien de certains de ses alliés et du mutisme des pays garants, a comme par le passé, fait monter la violence d'un cran à la veille et lors du huitième cycle de pourparlers à Genève, tuant des dizaines de civils, notamment des femmes et des enfants, et détruisant des infrastructures indispensables dans la Ghouta orientale. Cette situation persiste à Douma, à Harasta, à Irbin, à Hamouriyé et dans de nombreuses autres régions du pays.

Si les membres du Conseil de sécurité n'agissent pas sur le champ pour mettre un terme au siège inhumain tenu par le régime syrien, on dénombrera davantage de morts parmi les centaines de milliers de civils innocents qui sont pris au piège dans la Ghouta orientale. Depuis 2012, dans cette région, plus de 400 civils, dont plus de 200 enfants, sont morts de faim ou faute de soins médicaux. Selon le Conseiller spécial de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Jan Egeland, 500 enfants ont actuellement besoin d'être évacués d'urgence pour raisons médicales alors même que des structures médicales se trouvent à proximité. Les principales victimes dans la Ghouta orientale sont ses habitants les plus vulnérables, à savoir les nourrissons, les personnes âgées, les malades et les blessés.

Dans la Ghouta orientale, le régime est en train de reproduire la politique illégale qui était la sienne à Homs, à Daraya, à Madaya et ailleurs : pousser les civils innocents au bord du précipice et essayer de les soumettre en les affamant. Le régime accélère à nouveau la surenchère militaire pour entraver la recherche d'une solution politique à Genève. Ce faisant, il provoque des réactions qui concourent à cet objectif. De son côté, l'opposition unifiée, représentée par la Commission syrienne de négociation, œuvre en faveur d'une transition politique et d'une participation constructive aux négociations de Genève. Pour nous, nos alliés internationaux, et la communauté internationale dans son ensemble, il ne fait aucun doute que le régime privilégie une solution militaire tout en subordonnant à certaines conditions préalables son concours à la recherche d'une solution politique.

Dans ce contexte, qui appelle une action urgente, le peuple syrien demande aux membres du Conseil de sécurité :

- a) De mettre fin au siège de la Ghouta orientale en prenant toutes les mesures qui s'imposent, y compris en prévoyant des ponts aériens pour assurer un accès humanitaire continu ;
- b) De faire respecter l'accord de désescalade et de favoriser le déploiement d'observateurs des Nations Unies dans la Ghouta orientale, afin que les civils vulnérables n'aient pas à subir d'autres crimes de guerre ou crimes contre l'humanité ;
- c) D'exercer son influence sur le régime syrien et ses partisans pour faire avancer les pourparlers inter-syriens qui se déroulent à Genève ;
- d) De tenir les criminels de guerre comptables de leurs actes en créant à cette fin une instance chargée d'engager des poursuites pénales à leur encontre. Bien qu'il soit toujours impossible de saisir la Cour pénale internationale, la création, à

L'initiative de l'Assemblée générale, d'un tribunal spécial pour la Syrie est une possibilité envisageable.

Quiconque prétend que nous fixons des conditions préalables dans le cadre du processus de Genève fait fausse route. Le message ci-dessus est un appel urgent qui repose sur le droit international, notamment sur les résolutions [2254 \(2015\)](#) et [2165 \(2014\)](#) du Conseil de sécurité. Il vous est adressé par notre peuple, qui demande à être protégé, à bénéficier d'un accès libre et sans entrave à l'aide et à voir véritablement engagée la responsabilité des auteurs de tous les crimes de guerre qui sont actuellement commis en Syrie. Notre responsabilité, en tant que représentants de la Commission syrienne de négociation, est de répondre aux besoins de notre peuple et de faire en sorte que leurs aspirations se concrétisent tout en restant fidèles à notre objectif, qui est d'assurer la transition vers une Syrie libre et démocratique. Nous pouvons encore éviter à la Ghouta orientale de connaître le même sort que Daraya, Madaya et d'autres régions, mais il faut pour cela que les membres du Conseil s'emploient à faire appliquer le droit international humanitaire sans plus attendre.

Le Président de la Commission syrienne de négociation
(*Signé*) Nasr **al-Hariri**
